

Tangentielle Ouest

Numéro 5

Mars 2016

Lettre d'information



UNE NOUVELLE ÉTAPE D'ÉCHANGES POUR LA PHASE 2 !

La gare RER de Poissy

© Ville de Poissy - 2015

CONCERTATION COMPLÉMENTAIRE SUR LA PHASE 2 DU 7 MARS AU 8 AVRIL

Les conclusions de l'enquête publique de la Tangentielle Ouest phase 2, qui s'est tenue du 16 juin au 26 juillet 2014, ont conduit les porteurs du projet à engager des **études complémentaires sur la faisabilité et l'opportunité d'un tracé urbain à Poissy, afin de connecter la future ligne Tangentielle Ouest à la gare de Poissy RER**. Ces études ont éclairé les acteurs du projet sur les avantages du tracé urbain dans Poissy par rapport au tracé ferroviaire initial, notamment en termes de desserte et de trafic voyageurs.

Suite à ces études, le STIF a décidé de porter le nouveau tracé urbain par Poissy à l'avis du public. Le Conseil du STIF du 7 octobre 2015 a ainsi approuvé le **Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales complémentaire** de la phase 2 de la Tangentielle Ouest, support de la concertation complémentaire, **du 7 mars au 8 avril 2016**.

Pourquoi une concertation complémentaire ?

Compte tenu des évolutions proposées pour le projet, cette nouvelle étape permettra d'**échanger avec le public sur la variante de tracé à Poissy**, et notamment l'insertion urbaine, les correspondances, le positionnement des stations, le partage de la voirie, etc.

Et ensuite ?

A la lumière des avis formulés et des études approfondies à venir sur le tracé urbain, **une enquête publique complémentaire** sera réalisée, afin de présenter les avantages et inconvénients de la variante urbaine par rapport au tracé initial de l'enquête publique de 2014. Le rapport complémentaire de la commission d'enquête portant sur les modifications du tracé dans Poissy, et la comparaison avec le tracé initial, permettront au préfet de se prononcer sur l'utilité publique du projet.



Découvrez les nouvelles caractéristiques du projet et les modalités de la concertation dans cette lettre N°5 et sur le site Internet www.tangentielleouest.fr

Tangentielle Ouest : un projet en 2 phases

La Tangentielle Ouest est un projet de tram-train en deux phases, qui permettra d'**améliorer les déplacements dans les Yvelines en reliant le nord au sud du département, par un mode fiable et performant**. Le projet se compose de deux phases :

PHASE 1
SAINT-GERMAIN RER A /
SAINT-CYR RER C

La phase 1 reliant Saint-Cyr l'Ecole RER à Saint-Germain-en-Laye RER.

PHASE 2
SAINT-GERMAIN GC /
ACHÈRES-VILLE RER A

La phase 2 prolongeant la Tangentielle Ouest de Saint-Germain GC jusqu'à la gare d'Achères-Ville RER.

Inscrite au Schéma Directeur Régional d'Île-de-France et au Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020, la Tangentielle Ouest figure également au Plan de Mobilisation pour les transports d'Île-de-France dans le cadre du Nouveau Grand Paris.

Le tracé urbain dans Poissy : répondre aux besoins de desserte du territoire

Le tracé urbain dans Poissy présenté dans le cadre de la phase 2 du projet Tangentielle Ouest offre :



une correspondance nouvelle en gare de Poissy RER avec le RER A, ainsi que le RER E dans le cadre de son prolongement futur à l'ouest,



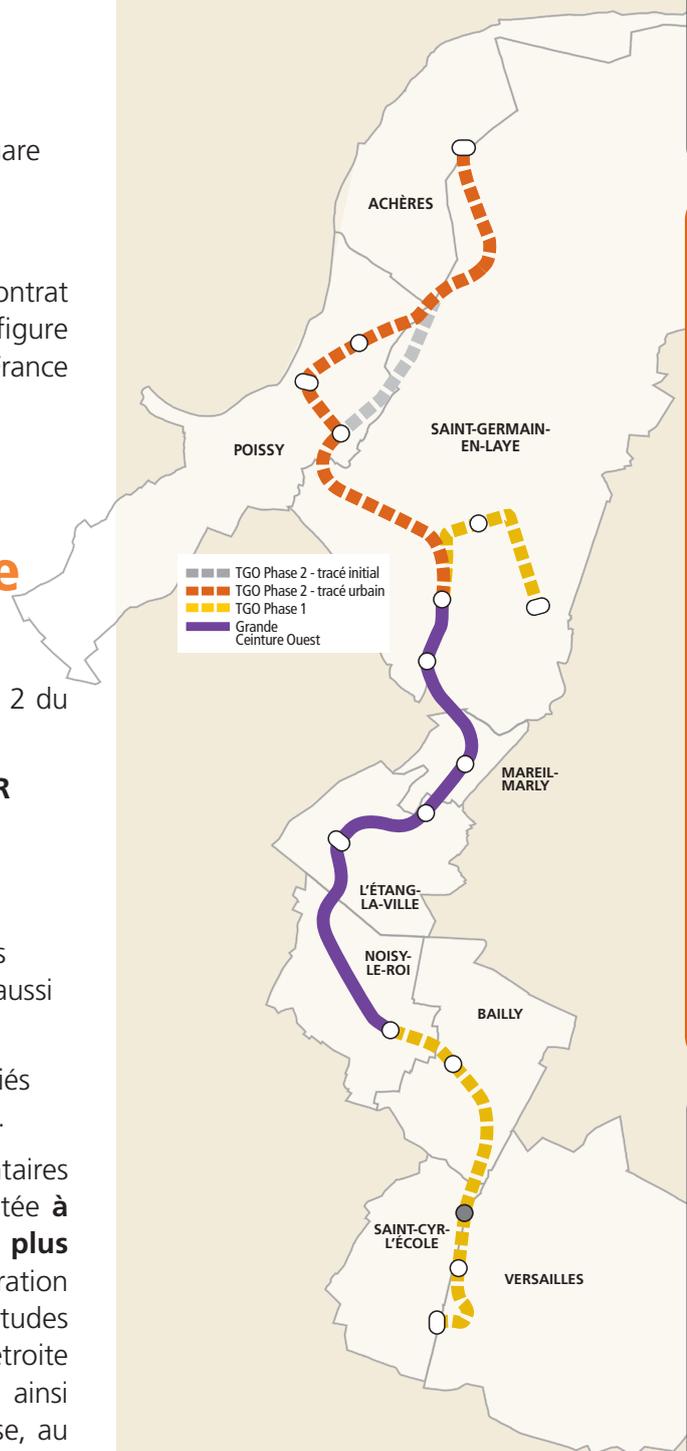
un accompagnement renforcé du développement urbain de Poissy en desservant plusieurs projets urbains comme le quartier Rouget de Lisle (Ex ZAC EOLES) mais aussi des quartiers existants comme Saint-Exupéry,



une meilleure desserte, avec 37 000 habitants et salariés du territoire situés à moins de 1 km des stations du tracé.

Le tracé alternatif par Poissy impliquant des impacts complémentaires par rapport au tracé initial, une attention particulière est portée à **l'insertion de ce nouveau tracé dans un environnement plus contraint**. Dès l'automne 2014, les études portant sur l'intégration du tracé dans Poissy ont mobilisé les porteurs du projet. Ces études se poursuivront tout au long de l'année 2016, en concertation étroite avec les collectivités du territoire, communes, département, ainsi que la nouvelle communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, au sein de laquelle Poissy et Achères sont intégrées, et la communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine, dont fait partie Saint-Germain-en-Laye.

LE TRACÉ URBAIN PAS À PAS



Du terminus Achères-Ville RER au secteur du «Chêne Feuillu»

Cette partie reprend le tracé présenté en enquête publique en 2014. À partir du secteur du « Chêne-Feuillu », la Tangentielle Ouest poursuit son chemin pour rejoindre Achères-Ville RER. Le tracé emprunte **des voies nouvelles de type tramway, créées à l'ouest des voies ferrées actuellement utilisées par les trains du RER A et de la ligne L du Transilien**. Le tracé dessert ainsi le quartier de la gare et les projets urbains tels que la ZAC de la Petite Arche.

Le terminus à Achères-Ville RER s'insère à l'est des voies ferrées. Suite à l'enquête publique de 2014, les études complémentaires permettront d'approfondir l'insertion urbaine à l'arrivée à Achères-Ville RER en vue d'assurer une bonne gestion des itinéraires piétons et cycles.

Entre le secteur du « Chêne Feuillu » et le sud de Poissy

Dans le cadre du nouveau tracé urbain, le tram-train emprunte une plateforme nouvelle de type tramway en traversant la ville de Poissy, entre le sud de Poissy et le secteur dit du « Chêne Feuillu ».

Le tracé urbain traverse un secteur marqué par une forte densité du bâti et une circulation routière importante. Des études complémentaires seront menées en concertation étroite avec les acteurs locaux afin de **permettre la meilleure insertion possible de la Tangentielle Ouest, de limiter les impacts sur le tissu urbain**, et de restituer l'ensemble des usages de la voirie.

Trois stations sont créées dans Poissy: Poissy Gambetta sur l'avenue de Versailles afin de desservir le quartier de la Bruyère, **Poissy RER**, à proximité de la gare de Poissy RER, et **Poissy ZAC**, sur la rue Saint Sébastien, près du quartier Rouget de Lisle et du quartier de Saint-Exupéry.

La station Achères-Chêne-Feuillu, envisagée dans le tracé ferroviaire initial à plus long terme et conditionnée à la réalisation de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie, est supprimée dans le cadre du tracé urbain. En effet, **la correspondance avec le RER A et le futur RER E est assurée en gare de Poissy RER**.

Entre la station de Saint-Germain GC et le sud de Poissy

Entre la station de Saint-Germain GC et le sud de Poissy, la Tangentielle Ouest emprunte les voies actuelles de la Grande Ceinture. Le projet initial n'a pas été modifié.

La Tangentielle Ouest traverse le golf de Saint-Germain, avec la suppression des trois passages à niveau existants. Le franchissement des voies par les golfeurs et les véhicules d'entretien sera maintenu par **l'aménagement de passages dénivelés**, en concertation avec la direction du golf.



Accompagner le développement urbain de Poissy

Le nouveau tracé Tangentielle Ouest phase 2 permettra d'accompagner les différents projets urbains de Poissy :

- 1 Le secteur de la gare de Poissy Grande-Ceinture** fait actuellement l'objet d'un développement d'habitat collectif, représentant près de 200 logements achevés en 2016.
- 2 Le quartier Rouget de Lisle** (ex ZAC EOLES) constitue l'un des projets urbains majeurs de Poissy à horizon 2030-2035, à proximité de la gare de Poissy. Ce futur quartier comportera environ 2 000 logements et plus de 9 000 m² d'activités et de commerces, la création d'un groupe scolaire, d'une crèche et d'équipements collectifs. Le début des travaux est prévu en 2016.
- 3 Le centre-ville de Poissy** connaîtra également une opération immobilière importante, sur le site utilisé actuellement comme parking à l'arrière de la Mairie. Le projet porte sur la réalisation d'un immeuble d'environ 80 logements, des commerces et/ou des services. Cette opération est prévue à l'horizon 2017.
- 4 Le boulevard Gambetta** accueillera une centaine de logements en 2016, situés entre les carrefours avec l'avenue du Maréchal Foch et le boulevard de la Paix du côté Est de la rue.

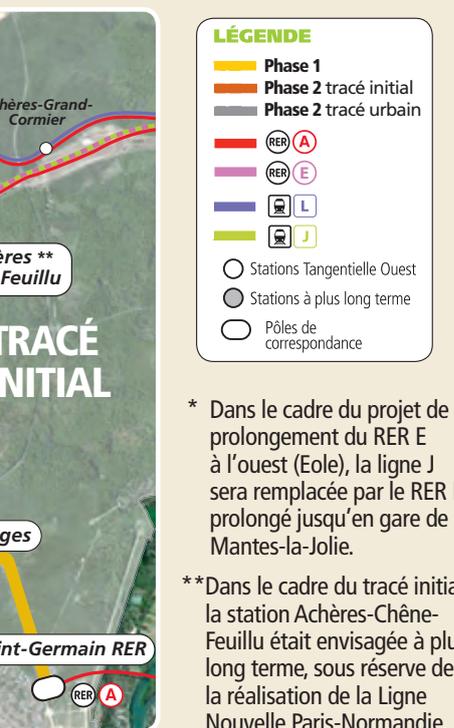
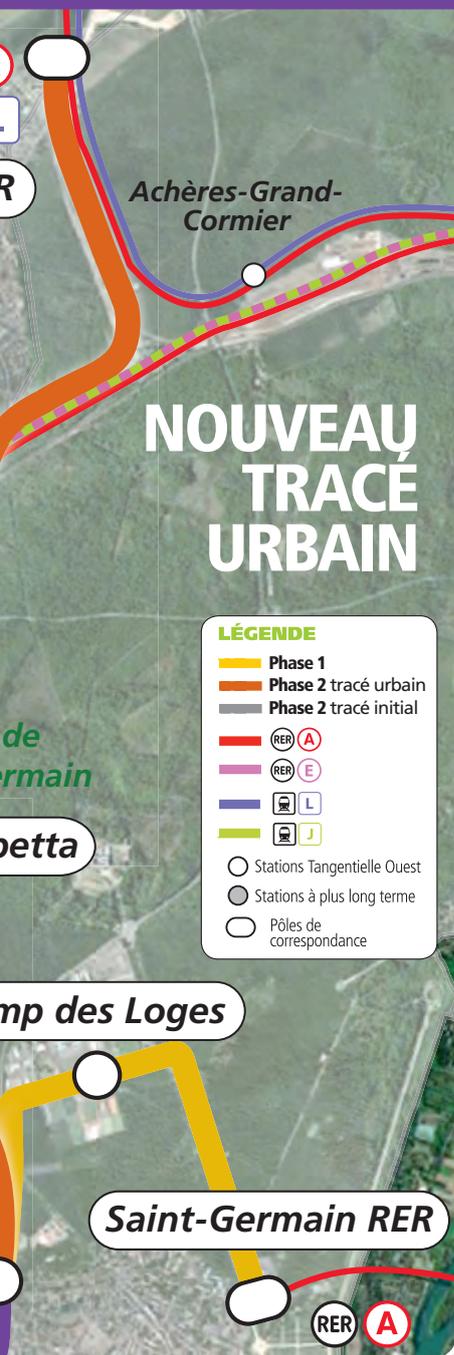


Perspectives de constructions rue de la Bruyère (SNI-OSICA), secteur de la gare de Poissy Grande Ceinture.



Quartier Rouget de Lisle à Poissy. Rue des Prés.

Source :
Ville de Poissy et
Agence MARGOT-
DUCLOT architectes
associés



* Dans le cadre du projet de prolongement du RER E à l'ouest (Eole), la ligne J sera remplacée par le RER E prolongé jusqu'en gare de Mantes-la-Jolie.

** Dans le cadre du tracé initial, la station Achères-Chêne-Feuillu était envisagée à plus long terme, sous réserve de la réalisation de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie.

Les grands chiffres du nouveau tracé Tangentielle Ouest phase 2

	TRACÉ INITIAL	TRACÉ URBAIN DANS POISSY
Longueur du tracé de la Phase 2	9,7 km	10,4 km
Nombre de stations de la Phase 2	2 (+1)**	4
Population et emplois desservis (moins de 1 km des stations)	7 000	37 000
Durée du parcours de la phase 2 (Saint-Germain GC - Achères-Ville RER)	12 min	16 min
Correspondances TGO phase 2	RER A, L	RER A, E, L
Amplitude horaire		De 6h à minuit (du lundi au samedi) et de 6h30 à 22h (dimanche et jours fériés)
Fréquence TGO phase 2 (en plus du service TGO phase 1)		10 min (heures pleines) et 30 min (heures creuses)

LES SERVICES APPORTÉS AUX VOYAGEURS

✘ La Tangentielle Ouest permettra d'améliorer les transports dans les Yvelines, notamment entre le nord et le sud du département. Elle offrira **des correspondances efficaces avec le réseau existant (RER A et C, lignes Transilien L,N et U), et à venir (RER E).**

✘ La Tangentielle Ouest offrira une nouvelle qualité de service grâce au **mode tram-train**. Le tram-train est un mode de transport innovant, conçu pour circuler aussi bien sur les voies du Réseau Ferré National que sur des plateformes de type tramway en milieu urbain. Il offrira des temps de parcours rapides et fiables, un meilleur

confort pour les voyageurs et sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

✘ **Les stations seront similaires à des stations de type tramway.** Les porteurs du projet rechercheront une intégration optimale des stations dans le paysage urbain.

PRINCIPE DE DESIGN DES STATIONS TANGENTIELLE OUEST

Le design des stations respectera un principe d'homogénéité sur la Tangentielle Ouest, afin que les usagers identifient plus facilement la ligne. Ces principes seront adaptés en fonction des spécificités des milieux dans lesquels s'inséreront la ligne et les stations.



AVP phase 1, station Camp des Loges

L'évolution des temps de parcours en transports en commun

(temps estimatifs à ce stade des études)

● Sans la Tangentielle Ouest ● Avec la Tangentielle Ouest

Achères-Ville RER <> Saint-Cyr RER



Saint-Cyr RER <> Saint-Germain RER



Noisy-le-Roi <> Paris Montparnasse



Saint-Cyr RER <> Noisy-le-Roi



Poissy RER <> Achères-Ville RER



LES PORTEURS DU PROJET

Les maîtres d'ouvrage



* La RATP assure la maîtrise d'ouvrage du couloir de correspondance à Saint-Germain RER dans le cadre de la phase 1.

Les financeurs

Études et travaux



Yvelines
Le Département

Matériel roulant et exploitation



Le coût du projet est actuellement estimé à **306,7 millions d'euros*** pour la phase 1 et **215,7 millions d'euros**** pour la phase 2, dans l'hypothèse d'un nouveau tracé urbain par Poissy, hors matériel roulant.

Les études et les travaux du projet Tangentielle Ouest sont financés par l'État, la Région Île-de-France et le Département des Yvelines.

* A ce stade des études (Avant-Projet), conditions économiques de 2011

** A ce stade des études (Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales complémentaire), conditions économiques de 2013



© Patrick Belanger - ID 78 - 2013

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION COMPLÉMENTAIRE

du 7 mars au 8 avril 2016

Cette nouvelle phase de concertation permet au public de s'informer et de s'exprimer sur les principaux enjeux et les grandes caractéristiques du nouveau tracé urbain proposé à Poissy.

Informez-vous et exprimez-vous

-  **Postez votre avis en ligne** sur le site Internet du projet : www.tangentielleouest.fr
-  **Remplissez et envoyez gratuitement la carte T** jointe à cette lettre
-  **Déposez votre avis** dans l'une des urnes disposées en mairies
-  **Participez à la réunion publique, Jeudi 17 mars, à 20h**, au Forum Armand Peugeot (45 rue Jean-Pierre Timbaud – Poissy)

LES ÉTAPES DE LA TANGENTIELLE OUEST

PHASE 1 SAINT-GERMAIN RER A / SAINT-CYR RER C

2008
Concertation préalable

Avril 2012
Approbation du bilan de concertation

Décembre 2012
Approbation du dossier d'enquête publique

Juin/Juillet 2013
Enquête publique

Décembre 2013
Déclaration de projet

Février 2014
Déclaration d'utilité publique

2015/2016
Études détaillées

Fin 2016*
Début des travaux

** Sous réserve de l'obtention des financements et des autorisations administratives nécessaires.*

PHASE 2 SAINT-GERMAIN GC / ACHÈRES-VILLE RER A

Décembre 2012
Approbation du DOCP actualisé

Avril/Mai 2013
Concertation préalable

Octobre 2013
Approbation du bilan de la concertation

Décembre 2013
Approbation du dossier d'enquête publique

Juin/Juillet 2014
Enquête publique

Février 2015
Délibération du Conseil du STIF sur la poursuite des études sur la variante urbaine

Octobre 2015 Approbation du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales complémentaire par le Conseil du STIF

2015/2016
Études complémentaires relatives à un tracé urbain dans Poissy

Du 7 mars au 8 avril 2016
Concertation complémentaire sur la variante urbaine à Poissy

Fin 2017
Enquête publique complémentaire

Pour en savoir plus :

www.tangentielleouest.fr

